



# **Rapport d'activité et Rapport de gestion 2001**

**Assemblée Générale  
URIOPSS Rhône-Alpes**

259, rue de Créqui  
69422 Lyon cedex 03  
tél : 04.72.84.78.10  
e-mail : [secretariat@uriopss-ra.asso.fr](mailto:secretariat@uriopss-ra.asso.fr)

**Le 19 juin 2002**  
Au Novotel de Bron

## Mot du président

Cette fin d'année 2001 a vu partir deux grandes figures de l'URIOPSS Rhône-Alpes : son président, Guy Rousselot pour un repos bien mérité et son directeur, Hubert Allier pour de nouvelles et lourdes responsabilités à la direction de l'UNIOPSS.

Je tiens au nom de nous tous à leur adresser tous nos remerciements pour le travail immense qu'ils ont effectué depuis près de 10 ans.

C'est donc en tant que nouveau Président que j'ai l'honneur et le plaisir d'introduire ce rapport d'activité.

L'année 2001 a été marquée par le centenaire de la loi de 1901, une occasion d'entreprendre une réflexion profonde sur la place tenue par les associations dans le monde civil et leur reconnaissance par les pouvoirs publics, et enfin sur les missions de l'UNIOPSS et des URIOPSS.

Une charte précisant les rapports entre les associations oeuvrant dans les secteurs sanitaire et social, et le Ministère de la solidarité vient d'être signée le 27 mars 2002 lors du congrès de l'UNIOPSS à Tours. Ce document, dans lequel la place et l'indépendance des associations sont pleinement reconnues, est une base de référence fixant les engagements mutuels de l'Etat et des Associations qu'il s'agira pour nous tous de faire vivre au sein du réseau et au niveau de chaque territoire.

Deux grands chantiers concernant l'UNIOPSS et les URIOPSS auxquels nous avons aussi activement participé ont été lancés :

➤ Les assises de l'UNIOPSS regroupant les adhérents nationaux et les URIOPSS engagent une réflexion de fond sur notre mission et comment la remplir en faisant ressortir trois grands axes de travail :

- Le service auprès de nos adhérents (conseil technique-formation-journées d'information) ;
- La mission tribunitienne où nous devons, avec nos adhérents, rappeler auprès des pouvoirs publics l'importance du rôle tenu par nos associations et maintenir un dialogue de partenaire en défendant notre place dans l'évaluation des besoins, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ;
- La mission de partenariat où nous devons renforcer des liens transversaux entre nos membres pour défendre des intérêts communs, tout en respectant nos différences. C'est un immense travail à développer dans ce domaine afin de présenter à nos interlocuteurs un visage moins diversifié, plus lisible, plus uni ; seul moyen d'avoir un poids suffisant pour conserver notre identité et notre indépendance. Il est nécessaire et urgent de trouver les moyens permettant de renforcer cette union pour soutenir notre action.

➤ Le chantier CIRSSSE qui a pour objectif la mise en place d'un réseau d'informations intranet-extranet-internet permettant d'offrir à l'ensemble de nos adhérents un service moderne, plus rapide et plus complet, et d'optimiser l'interaction entre les différentes URIOPSS et l'UNIOPSS.

**Le Président**  
**Bruno de la BASTIE**

# 1. Le Conseil d'Administration et l'organisation du siège

## → Le Conseil d'Administration et le Bureau de l'URIOPSS Rhône-Alpes

Suite aux élections qui ont eu lieu aux cours de l'assemblée générale de juin 2001, nous vous présentons les membres du Conseil d'Administration ainsi que les membres du Bureau :

### Conseil d'Administration

### Bureau

Madame Michèle LAYES-CADET  
Madame Marie-Antoinette GOUDY  
Monsieur Christian ANASTASY  
Monsieur Michel BAROUX  
Monsieur Francis CONTIS  
Monsieur Michel GUENOT  
Monsieur Georges CLERC  
Monsieur Guy ROUSSELOT  
Monsieur Guy LABOPIN  
Monsieur Maurice POMMIER  
Monsieur Marc POILVERT  
Monsieur le Docteur René JACQUESON  
Monsieur le Professeur René FRANCOIS  
Monsieur Bernard LACROIX  
Monsieur le Professeur Albert CHAVANNE  
Monsieur Bruno de la BASTIE  
Monsieur Bernard DOREL  
Monsieur René-Pierre COMBES  
Monsieur Roger BADOIL  
Monsieur Jean-Pierre CLAVERANNE  
Monsieur Alain RICHARD  
Monsieur Bernard BAJARD  
Madame Isabelle HASCOET-BROUTY  
Monsieur Jean-Paul LACROIX  
Monsieur Robert GUILLAUD  
Monsieur Jacky VAGNONI

Monsieur Michel BAROUX  
Monsieur Francis CONTIS  
Monsieur Bruno de la BASTIE  
Monsieur Guy LABOPIN  
Monsieur Maurice POMMIER  
Monsieur Roger BADOIL  
Monsieur Jean-Paul LACROIX

En 2001, il y a eu 6 réunions du Conseil d'Administration et 9 réunions du Bureau.

## → L'organigramme de l'URIOPSS Rhône-Alpes

### ORGANISATION DE L'U.R.I.O.P.S.S.

#### COORDINATION DES POLITIQUES ASSOCIATIVES SANITAIRES ET SOCIALES

##### ● Politiques Associatives

- Jean-Pierre MOUGEOT ☎ 04.72.84.78.10

##### ● Politiques d'Actions Sociales

- Jean JALLAGUIER ☎ 04.72.84.78.15
  - Personnes Agées
  - Personnes Handicapées
- François-Pierre BOURSIER ☎ 04.72.84.78.14
  - Insertion
- Laure CHAREYRE ☎ 04.72.84.78.11
  - Enfance/Famille

##### ● Politiques de la Santé

- Marc PILLON ☎ 04.72.84.78.12
- Jean-Pierre MOUGEOT

Fax 04.72.84.78.19 -  
e-mail : [secretariat@uriopss-ra.asso.fr](mailto:secretariat@uriopss-ra.asso.fr)

##### ● Représentation des Associations

- C.E.S.R. Bruno de la BASTIE
- C.R.O.S.S. SOCIAL Jean JALLAGUIER  
Thierry VERGNAUD
- C.R.O.S.S. SANTÉ Jean-Pierre MOUGEOT  
Marc PILLON
- C.I.T.S.S. Laure CHAREYRE
- C.R.A. Francis CONTIS
- C.D.I. François-Pierre BOURSIER
- CAP Réseau Marc PILLON
- C.R.E.S.S. Jean-Pierre MOUGEOT

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Bureau

- Président Bruno de la BASTIE
- Vice-Président Francis CONTIS
- Secrétaire Guy LABOPIN
- Trésorier Roger BADOIL

#### DIRECTION ET ADMINISTRATION INTERNE

##### ● Directeur ☎ 04.72.84.78.10

- Jean-Pierre MOUGEOT

##### ● Administration ☎ 04.72.84.78.10

- Isabelle MAZZONE
  - Comptabilité de l'URIOPSS
- Véronique RAY
  - Gestion des Adhérents
  - Secrétariat du Président et du Directeur
- Annick CLAUD
  - Secrétariat des politiques d'Action Sociale, photocomposition

##### ● Délégations Départementales

- Ain Poste vacant
- Ardèche Comité de Pilotage
- Drôme Comité de Pilotage
- Isère Mme GOUDY
- Loire M. BAROUX
- Rhône M. POMMIER
- Savoie Comité de Pilotage
- H<sup>te</sup>-Savoie Comité de Pilotage

#### CONSEILS ET PRESTATIONS TECHNIQUES

«Du conseil à l'accompagnement personnalisé...»



##### ● Gestion - Financement - Droit Expertise associative

- Laure CHAREYRE ☎ 04.72.84.78.11
  - Budget/Tarification/Missions/Règlement
  - Relations avec les autorités
  - Contentieux tarifaire
- Marc PILLON ☎ 04.72.84.78.12
  - Comptabilité/Fiscalité
  - Analyse Financière/Gestion

- Pierre GAUDIER ☎ 04.72.84.78.13
- Isabelle HASCOET-BROUTY ☎ 04.72.84.78.13  
Remplacée par Sylvie GERY (juin 2002)
- Isabelle DELAUNAY ☎ 04.72.84.78.13
  - Droit Social
  - Droit Associatif

##### ● Etude - Adaptation de l'existant

- Jean JALLAGUIER ☎ 04.72.84.78.15

##### ● Formation - Accompagnement de projets

- Thierry VERGNAUD ☎ 04.72.84.78.16
  - Conseil en Formation
- Colette PROT ☎ 04.72.84.78.16
  - Assistante du Service

##### ● Information/Communication/Documentation

- François-Pierre BOURSIER ☎ 04.72.84.78.14
- Violaine DELAY ☎ 04.72.84.78.10
  - Documentaliste

## 2. Les Adhérents :

L'URIOPSS en 2001, ce sont 579 associations, représentant 990 établissements et services répartis sur les huit départements de la région Rhône-Alpes. Les secteurs personne âgée, handicap et enfance sont les plus représentés avec respectivement 265, 226 et 169 établissements et services adhérents.

**Tableau récapitulatif**

|                          | 2000                                                      | 2001                                                      |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Nombre total d'adhérents | <b>572</b> associations<br>946 établissements et services | <b>579</b> associations<br>990 établissements et services |

**Répartition des établissements et services par secteur**

|                                   |     |     |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Soins et santé                    | 101 | 97  |
| Personnes âgées                   | 214 | 226 |
| Handicap                          | 236 | 265 |
| Enfance/famille                   | 153 | 169 |
| Réadaptation sociale et insertion | 100 | 94  |
| Autres secteurs                   | 142 | 139 |

**Répartition des établissements et services par département**

|              |     |     |
|--------------|-----|-----|
| Ain          | 69  | 69  |
| Ardèche      | 43  | 52  |
| Drôme        | 93  | 96  |
| Isère        | 140 | 144 |
| Loire        | 99  | 106 |
| Rhône        | 384 | 398 |
| Savoie       | 53  | 59  |
| Haute-Savoie | 65  | 66  |

### 3. Les grands points de l'activité 2001

#### ACTIVITES INTERSECTORIELLES

##### ➤ LES POINTS FORTS PAR SERVICE

##### → Service juridique - Pierre Gaudier ; Isabelle Hascoët-Brouty ; Isabelle Delaunay

###### • ACTIVITE CONSULTATION

L'année a été encore caractérisée par l'importance des questions relatives aux « 35 heures ». De très nombreuses structures de moins de 20 salariés ne se sont intéressées aux 35 heures qu'en 2001 avec un niveau de connaissance des dispositifs légaux très faible.

###### • ACTIVITE ACCOMPAGNEMENT

Des actions d'accompagnement ont été assurées principalement à l'occasion de projets de rapprochement entre institutions ce qui constitue une tendance forte et nouvelle dans le secteur. Quatre accompagnements rapprochement-fusion ont été menés en 2001 en coordination avec Marc Pillon.

###### • LES « 35 HEURES »

Les conventions qui ont lié l'URIOPSS Rhône Alpes avec la DRTEFP et le FSE ont été poursuivies en 2001 et la dernière convention a permis d'accompagner 40 associations de moins de 20 salariés dans la mise en œuvre des « 35 heures ».

L'année a donc été encore très marquée par l'ARTT dans sa phase de mise en œuvre comme de préparation.

##### → Tarification/mission et relation avec autorités de compétence - Laure Chareyre

Le thème transversal de la tarification et les relations avec les autorités a particulièrement impacté l'activité sur l'ensemble des formes d'intervention :

✓ Le nombre de consultations est toujours croissant

Les thèmes les plus souvent traités sont ceux relatifs à la réglementation avec un fort impact comme prévu de l'ARTT mais surtout de la réforme de tarification des établissements pour personnes âgées et les conséquences des autres évolutions réglementaires (décret budgétaire de 1988).

Dans le secteur personnes âgées, le travail avec l'UNIOPSS sur les outils d'aide à la mise en œuvre des évolutions législatives et réglementaires (guide méthodologique en juillet et question-réponse sur l'APA en novembre) a permis d'apporter un support commun et pratique aux adhérents qui a été apprécié.

Par ailleurs cette capitalisation est importante pour les répercussions à venir dans le secteur social et médico-social suite à la loi renovant l'action sociale.

✓ Sur les aspects représentation collective, le temps a principalement été consacré aux relations avec les autorités et à la représentation en CITSS, au travail en réseau (UNIOPSS-URIOPSS) pour anticiper les réformes et concevoir des outils de mise en œuvre pratique, et enfin aux échanges et interventions ponctuels à la demande de certaines délégations sectorielles (relations avec les autorités, observation des besoins et schémas).

Les axes de travail pour 2002 reposent essentiellement sur les effets de la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale et la réglementation à venir sur les aspects d'autorisation, de tarification et de planification.

## → Comptabilité / fiscalité / gestion – Marc Pillon

Dans cette activité, l'année 2001 n'a pas été marquée par d'importants bouleversements législatifs ou réglementaires, mis à part les conséquences liées à l'APA.

✓ Sur le terrain, apparaissent de nouvelles tendances et besoins, dus principalement aux conséquences des réformes tarifaires et des enveloppes fermées : d'une part, nous sommes sollicités par des démarches de rapprochement entre associations (confère activité service juridique), d'autre part le souci des problématiques financières sur le moyen et le long terme semble enfin émerger.

✓ L'ARTT a mobilisé également une part importante de l'activité du service (environ 10 %) avec les deux dernières actions collectives menées dans le cadre des conventions avec la DRTE.

Enfin, les sollicitations du service par le réseau UNIOPSS/URIOPSS ont tendance à progresser de façon régulière (environ 25 % de l'activité cette année) : Prestations payantes réalisées pour l'URIOPSS Bourgogne, participation au groupe de veille CIR SSE, échanges avec l'UNIOPSS et les URIOPSS.

Comme les années précédentes, l'activité de formation reste soutenue avec 25 jours réalisés.

La mission de représentation de l'URIOPSS en Commission départementale des impôts du Rhône s'est limitée cette année à deux réunions.

Les tendances qui semblent se confirmer pour l'année 2002 sont :

✓ un accroissement de la demande en terme de restructuration (rapprochements quelle que soit la forme), et un souci des problématiques financières, tous deux renforcés par la loi de rénovation de l'action sociale, la formation étant une première réponse apportée ;

✓ un maintien, voire une augmentation de la participation au travail du réseau URIOPSS/UNIOPSS : rédaction d'un nouveau cahier comptable, participation à CIR SSE (Communication d'Informations du Réseau Sanitaire et Social par voie Electronique) dès la phase expérimentale, préparation d'une réforme de la nomenclature M 21 bis, sollicitation d'autres URIOPSS sur la formation et l'appui technique ...

Reste toujours posée la question de la fiscalité avec les premiers contrôles qui ne devraient pas tarder à apparaître.

## → Etudes/adaptation de l'existant – Jean Jallaguié

L'activité du service Etudes, qui a pour fondement le suivi des activités sectorielles et l'anticipation de leur évolution, essaye de croiser en cohérence les autres activités à l'image de la réalisation de journées d'études. Ainsi, dans le prolongement de l'année 2000 et de la journée régionale de présentation de la loi du 9 juin 1999, l'URIOPSS Rhône-Alpes et le CPDG (Centre PluriDisciplinaire de Gérontologie) de Grenoble se sont associés à travers la mise en place d'une action régionale sur les soins palliatifs dans les établissements et services pour personnes âgées en lien avec le secteur hospitalier. A caractère pluriannuel, le démarrage de cette action s'est matérialisé en 2001 autour de la tenue de 5 journées départementales sur l'Ain, la Drôme, l'Isère, la Loire et la Haute Savoie. Simultanément et comme l'année précédente, l'URIOPSS a participé à l'appel à projets de la Fondation de France portant exclusivement sur notre région Rhône-Alpes et bénéficiant à de nombreuses structures associatives.

Un autre partenariat avec le CRIAS (Centre du Rhône d'Information et d'Action Sociale pour retraités et personnes âgées) et l'ADSP Rhône-Alpes (Agence pour le Développement des Services de Proximité) nous a permis d'accompagner quelques institutions d'aide et de soins à domicile s'interrogeant sur le développement de services d'aide et de garde itinérante de nuit. Soutenue financièrement par des organismes comme la Fondation de France ou la CRAM Rhône-Alpes, cette recherche action a fait l'objet d'une parution fin 2001 sous la forme d'une chronique alors que deux services rhôdaniens devraient être en mesure de commencer cette activité nouvelle en 2002. Cette action sera valorisée à travers une journée régionale début 2002.

La publication de l'étude nationale de la Fondation de France courant 2000 sur « l'accueil de jour, un maillon du soutien à domicile des personnes âgées fragilisées » à laquelle l'URIOPSS Rhône-Alpes a contribué, s'est

prolongée en 2001 à travers l'accompagnement de quatre projets. La création d'une activité d'accueil de jour s'avère intéresser des structures variées : centre de soins infirmier, foyer-logement, maison de retraite... Plus largement nos accompagnements en faveur de l'adaptation des structures existantes se sont poursuivis. Nous avons ainsi suivi six structures s'interrogeant sur l'opportunité de leur projet, la définition de leurs orientations et une programmation architecturale de leurs locaux, qu'il s'agisse de maisons de retraite laïques ou congréganistes ou de foyers pour adultes handicapés. Deux autres établissements pour personnes âgées ont pu valoriser leur projet d'adaptation et la conduite de démarche qualité par l'obtention de financements octroyés dans le cadre d'une convention nationale passée entre la Fondation Jean Marie Bruneau et le réseau UNIOPSS-URIOPSS.

## **→ Projets associatif/établissement/service et évaluation - Thierry Vergnaud**

### **• L'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS, AUX DEMARCHES QUALITE ET A L'EVALUATION DES PRESTATIONS**

Dès 2001, un certain nombre d'établissements et de services ont en quelque sorte « devancé » les obligations introduites par la Loi 2002-2 et demandé à l'URIOPSS de les accompagner dans l'élaboration, l'actualisation ou la formalisation de leur projet d'établissement et de leur démarche de changement.

Parmi ces interventions diverses, on peut citer :

- ✓ La formalisation d'outils qualité dans une association s'occupant d'accueil familial,
- ✓ Un diagnostic stratégique pour un service d'insertion sociale de personnes handicapées,
- ✓ Un audit préalable à l'élaboration de son projet pour un service d'accompagnement de personnes handicapées,
- ✓ Un accompagnement collectif d'une dizaine de directeurs d'EHPAD d'une même association dans la formalisation de leur projet en vue de la signature de leur convention tripartite,
- ✓ Un accompagnement, doublé d'une formation-action, pour le personnel dans un foyer d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes.

Enfin, trois associations ont également sollicité l'URIOPSS pour un accompagnement à l'élaboration de leur projet associatif.

Ce dernier type d'intervention, particulièrement enrichissante, serait à développer et en cela, le guide en cours d'élaboration à l'UNIOPSS sur les « spécificités associatives » devrait nous permettre de le faire.

### **• LE SUIVI DES POLITIQUES EN MATIERE DE GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES DU SECTEUR**

L'année 2001 a été l'année de l'élaboration du schéma régional des formations sociales. Membre de l'équipe technique régionale qui la pilotait, l'URIOPSS a, autant que possible, contribué à la démarche.

Le schéma, adopté par le préfet de région début 2002, devrait assurer une meilleure lisibilité et visibilité sur l'appareil de formation du secteur en Rhône-Alpes et favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande de personnels qualifiés.

Le travail se poursuit par une série d'études et d'actions coordonnées par la DRASS. Dans ce cadre, l'URIOPSS pilote à la demande de la DRASS et en collaboration avec le CREATI, une réflexion sur les formations des « cadres intermédiaires ».

Parallèlement, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), dynamisée par la Loi de modernisation sociale, tout comme l'apprentissage, sont des « chantiers » sur lesquels l'URIOPSS et le réseau ne manqueront pas d'être particulièrement attentifs en 2002 et probablement au-delà.

## ➤ TYPES D'INTERVENTION

### → La représentation en commissions

#### Commissions UNIOPSS :

L'URIOPSS est sollicitée pour participer à des commissions de travail au sein du réseau. Ces commissions sont :

- La commission Gestion des ressources humaines. Pierre Gaudier a assisté à 6 réunions,
- La commission Gestion avec 6 réunions de travail auxquelles ont participé Marc Pillon et Laure Chareyre

#### Instances officielles régionales :

L'URIOPSS représente les associations au sein des instances suivantes :

- **CROSS section sanitaire.** Marc Pillon et Hubert Allier ont assisté alternativement à 8 commissions en 2001.
- **CROSS section sociale et médico-sociale.** 10 commissions en 2001 auxquelles ont assisté alternativement Jean Jallaguiet et Thierry Vergnaud
- **CITSS.** Pour cette instance, les associations ont été représentées sur la totalité des 10 commissions alternativement par Laure Chareyre et Christian Bruley (adjoint de direction URIOPSS PACAC).
- **CDI.** François-Pierre Boursier a assisté à 2 CDI du Rhône en 2001 et 1 CDI pour l'Ardèche en 2001.
- **CAP Réseau.** Marc Pillon a participé à 4 réunions.

Enfin le Président et le Directeur ont été très actifs dans les représentations au Conseil Economique et Social Régional (CESR), à la CPCA et à la CRESS.

### → l'activité consultation

Les consultations représentent l'activité individuelle auprès des adhérents dans le cadre de leur cotisation (consultations téléphoniques, courriers, fax, email et rendez-vous).

Pour le service juridique, la progression du nombre de consultations se poursuit et le plafond que l'on croyait avoir atteint est à nouveau dépassé (4 639 pour l'année 2001)

Pour le service Tarification-mission, cette activité continue aussi à progresser chaque année (821 consultations en 2001 avec une moyenne de 30 mn par consultation).

En activité transversale de gestion, voici l'évolution du nombre de consultations :

| Service<br>année | Juridique | Tarification-mission | Comptabilité-fiscalité-<br>gestion | Total       |
|------------------|-----------|----------------------|------------------------------------|-------------|
| 2000             | 4450      | 746                  | 290                                | <b>5486</b> |
| 2001             | 4639      | 821                  | 281                                | <b>5741</b> |

### → les outils/guides développés

L'URIOPSS s'est investie par l'intermédiaire de Thierry Vergnaud et François-Pierre Boursier, au cours de l'année 2001 sur le projet de guide pour l'évaluation des pratiques associatives. Ce guide qui croise nos valeurs et les parties prenantes de l'action des associations deviendra en 2002 « le guide de l'ambition associative », pour interroger nos pratiques. Dans ce contexte d'accompagnement de nos adhérents, nous avons répondu à la demande de ceux-ci pour les aider à réaliser une Charte, formuler leur projet associatif. L'action

institutionnelle de l'URIOPSS se traduit aussi par notre présence dans les instances régionales de l'économie sociale et solidaire.

Remarque : Les autres outils et guides sont cités dans la partie « Etudes/adaptation de l'Existant » (ci-dessus).

### → les journées d'études

L'URIOPSS a organisé sur l'année 2001, **11 journées d'études** auprès de ses adhérents (hors journée de rentrée de septembre). Ces journées ont été suivies par **1 242 participants**.

Voici le détail des journées organisées :

#### Journées d'études **sectorielles**

|                           |                                                                                                       |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> mars 2001 | Le dispositif d'aide et de soins à domicile. Du projet à la norme ? Quelle régulation ? Quel avenir ? |
| 3 juillet 2001            | Dispositif APA et réforme tarification EHPAD                                                          |

#### Journées d'études **Intersectorielles**

|                  |                                                                    |
|------------------|--------------------------------------------------------------------|
| 16 mars 2001     | Lancement A.R.T.T.                                                 |
| 25 juin 2001     | Mise en place des 35 heures                                        |
| 24 octobre 2001  | Action « 35 heures »                                               |
| 22 novembre 2001 | Respect des personnes, spécificités associatives, démarche qualité |

#### Soins palliatifs :

|                   |                                                                                   |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| 22 mai 2001       | Soigner et accompagner les personnes âgées en fin de vie                          |
| 19 juin 2001      | Vivre, vieillir et mourir - Accompagner la fin de vie                             |
| 18 septembre 2001 | Les personnes « démentes » et désorientées face à la mort - Quel accompagnement ? |
| 13 novembre 2001  | Soins et accompagnement - Droit, Ethique et fin de vie                            |
| 18 décembre 2001  | Les familles confrontées au vieillissement et à la mort de leur parent            |

### ➤ LA FORMATION

Il y a eu **132 journées de formation en 2001**, contre 147 journées en 2000. Probablement y a-t-il eu un effet « 35 heures » entraînant une disponibilité moindre des responsables et dirigeants associatifs pour participer aux formations. Le chiffre d'affaire est en augmentation de quelques 50 % par rapport à 2000 mais reste inférieur à celui de 1999. Derrière cette augmentation, apparaissent à l'analyse quelques « tendances » qui doivent nous permettre de mieux cerner les perspectives d'avenir :

- ✓ La baisse régulière sur notre stage « long » gestion et administration
- ✓ La stagnation voire la baisse de nos stages « traditionnels »
- ✓ L'augmentation de la part des stages « réactifs » (35 heures, Réforme de la tarification des EHPAD, ...) généralement plus courts.
- ✓ Une chute des stages en INTRA qui se confirme depuis plusieurs années (on observe néanmoins une tendance à la hausse depuis janvier 2002).
- ✓ Le fait que sur les 3 dernières années, seuls 1/3 de nos adhérents sont venus assister au moins à une formation organisée par l'URIOPSS.
- ✓ Malgré la mobilisation de l'équipe et l'offre spécifique proposée aux administrateurs depuis 1999, seul un stage à destination des trésoriers a pu être réalisé.

Si l'actualité législative et réglementaire en 2002 devrait nous permettre de maintenir l'activité de formation à la hauteur actuelle, les tendances évoquées ci-dessus font l'objet d'une réflexion soutenue du Service et au-delà de l'ensemble de l'URIOPSS.

## ➤ LA COMMUNICATION

Dans le cadre de notre action de communication et d'information, nous avons publié 10 numéros de la revue *Trait d'Union* et 2 numéros de la *Lettre aux décideurs*. Cette année a été marquée par la mise en place de la nouvelle charte graphique du réseau, que nous avons adoptée. Nous avons organisé un ensemble de réunions d'information à destination de nos adhérents : Assemblée Générale le 22 juin 2001, journée de rentrée le 27 septembre 2001. Une seule conférence de presse a été organisée le jour de la réunion de rentrée à l'espace Ecully.

Il est à noter que François Boursier est membre du comité de rédaction de la revue *Union sociale* (revue de l'UNIOPSS).

Pour 2002, il apparaît primordial de faire évoluer nos outils de communication et notamment la revue *Trait d'union*. Le réseau travaille sur ce sujet avec la mise en place du système CIRSE (Communication d'Informations du Réseau Sanitaire et Social par voie Electronique) en Internet-Intranet-Extranet. Ce travail se concrétisera par la mise en place de notre site Internet, par la création d'un cahier technique national en janvier 2003 et par l'évolution de la revue *Trait d'Union* à laquelle nous aurons à réfléchir courant 2002.

## ACTIVITES SECTORIELLES

Pour clarifier la compréhension des activités sectorielles de l'Union Régionale, il faut rappeler que celles-ci reposent sur une répartition des cinq secteurs entre les conseillers techniques, eux-mêmes en lien étroit avec leurs collègues sectoriels de l'UNIOSS. Cette animation régionale peut prendre des formes différentes en fonction de la nature et du champ du secteur.

Depuis plusieurs années, en Rhône-Alpes, est en place un système de relais départemental avec des délégations départementales et des délégations sectorielles permettant de mieux représenter et regrouper l'ensemble des adhérents de l'UNIOSS à ce niveau territorial :

- Les délégués sectoriels sont des directeurs d'établissement ou de service du secteur concerné, volontaires et choisis par leurs pairs. Ils participent aux travaux des commissions régionales et sont les relais de transmission de cette animation au niveau départemental.
- Les délégués départementaux sont des administrateurs associatifs dont la candidature est validée par le Bureau de l'UNIOSS. Ils animent ou coordonnent les délégations sectorielles de leur département.

Cette organisation doit permettre d'assurer le lien et la cohérence des animations sectorielles nationales, régionales et départementales et surtout, de mutualiser les avis, les travaux, les informations, et les propositions sur chacun des secteurs.

Les effets de cette capacité de réactions et de propositions, se traduisent en même temps par une réelle force collective des associations adhérentes tant sur le plan politique que technique.

Cette organisation n'est ni parfaite ni complète sur tous les départements et sur tous les secteurs, mais elle a le mérite d'exister et de fortement contribuer à dynamiser tous les niveaux du réseau (départemental, régional et national).

Il faut ici particulièrement souligner le travail et l'implication des délégués départementaux et sectoriels volontaires, qui contribuent à une présence dynamique des UNIOSS au plan départemental.

### → Secteur Personnes âgées - Jean Jallaguié

L'année 2001 a été marquée par l'aboutissement de la réflexion sur l'Allocation d'Autonomie Personnalisée et l'annonce de sa mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Du côté du dispositif d'aide et de soins à domicile, la nouvelle prestation relance de façon plus forte la problématique de la coordination qui se concrétise par la mise en place des CLIC et réinterroge le rôle des aides et services en place. Ainsi l'avenir des SSIAD et le rôle des infirmières coordinatrices ont-ils été des sujets d'inquiétude à travers la parution de projets de décret laissés sans suite. Les services d'aide à domicile s'inscrivent progressivement dans les démarches qualité et de normalisation parallèlement à la parution du référentiel AFNOR. Les travaux de notre commission régionale ont participé à l'évolution de cette actualité que nous avons souhaité éclairer à travers la tenue d'une journée régionale le 1<sup>er</sup> mars 2001 à Lyon.

Versant hébergement, la parution de la loi APA était devenue un impératif se conjuguant avec une nécessaire réforme de la tarification des EHPAD. Là aussi, l'annonce du passage de tous les établissements en tarification ternaire au 1<sup>er</sup> janvier 2002 est à l'origine de nos actions : organisation d'une journée régionale le 3 juillet à Lyon avec repérage des besoins de formation, publication de deux guides respectivement sur l'entrée en conventionnement et la mise en œuvre de l'APA, lancement d'un dispositif de formation d'une dizaine de stages entre septembre et décembre. L'ensemble de ces travaux ont été suivis et appuyés par les commissions régionale et départementale, en lien étroit avec la commission nationale.

## → Secteur Handicap – Jean Jallaguiet

La commission régionale handicap s'est attachée, là aussi en lien étroit avec la commission nationale, à suivre l'actualité de ce secteur dominée par la révision en cours de la loi d'orientation. En 2001 la première expression en a été la réflexion sur le droit à la compensation des incapacités. Traduction de l'émergence de ce nouveau droit, les départements se dotent progressivement de dispositifs pour la vie autonome (SVAPH), la région Rhône-Alpes s'avérant pilote à travers la mise en place de deux sites sur les départements de l'Isère et de la Loire.

Dans le prolongement du secteur personnes âgées, préfigurant l'autre réforme de la loi sociale du 30 juin 1975, le secteur du handicap a été le témoin de la mise en place de référentiels relatifs à l'évaluation des handicaps et des situations ou encore aux démarches qualité. La commission régionale a choisi d'observer de plus près ces évolutions : examen d'une série d'outils proposés aux niveaux national et régional, réflexion plus globale de la commission sur le sens à donner à la démarche qualité. Cette réflexion a été à la base de la journée régionale intersectorielle du 22 novembre à Valence sur le thème « respect des personnes, spécificités associatives, démarche qualité ».

Le collectif Rhône-Alpes accueil familial social qui s'est réuni à deux reprises, a accueilli le séminaire national organisé par l'UNIOPSS à St Cyr au Mont d'Or le 27 juin 2001 autour du projet de nouveau statut d'accueillant familial.

## → Secteur Enfance / Famille – Laure Chareyre

Ce secteur recouvre la protection de l'enfance et de la jeunesse ainsi que la petite enfance.

L'animation régionale est encore essentiellement centrée sur la protection de l'enfance et de la jeunesse, avec des difficultés pour organiser une animation spécifique du secteur de la petite enfance. Les liens avec la commission nationale petite enfance à l'UNIOPSS, qui est très dynamique, permettent d'apporter un soutien ponctuel à ce secteur et de diffuser l'information aux associations concernées.

En 2001, l'animation du secteur de la protection de l'enfance s'est concrétisée par le rapport final concernant les référentiels d'informations sur l'ensemble des établissements du Rhône. Ce travail a fait suite au premier document élaboré avec la délégation du Rhône en 1999 et 2000 sur la contribution à une politique de protection de l'enfance dans ce département.

Cette base de travail a été largement diffusée au niveau régional ainsi que les résultats et l'analyse des référentiels.

Le travail réalisé permet aujourd'hui d'aborder dans chaque département des réflexions et travaux plus ciblés selon les besoins, en lien avec la mise en œuvre des droits des usagers réaffirmés par la loi du 2 janvier 2002.

La Commission Régionale s'est réunie 4 fois dans l'année et reste le temps privilégié de transmission d'informations, de mobilisation et de réflexions.

Enfin, à l'occasion de la journée du 22 novembre à Valence, un carrefour enfance a pu être organisé pour évoquer l'actualité du secteur, et les évolutions à venir.

Pour 2002, la commission régionale s'est appropriée la question du droit des usagers ; cela permettra de mutualiser les expériences ou mises en œuvre déjà réalisées dans ce domaine et d'enrichir les avis et propositions sur les projets de décrets à venir suite à la loi du 2 janvier 2002.

## → Secteur Insertion – François-Pierre Boursier

Nous avons travaillé au cours de l'année 2001 autour de trois axes :

✓ Le suivi de la mise en application de la loi du 29 juillet 1998 et de la CMU dans le cadre de notre commission régionale à laquelle participent régulièrement : ATD Quart Monde, Secours Catholique, Secours

Populaire, Les petits Frères des Pauvres, l'Entraide Protestante, Médecins du Monde, l'ACAL, la Fonda Rhône-Alpes, SNC, l'Union régionale ADMR, Habitat et Humanisme.

✓ Le suivi d'une action de terrain dans le cadre d'une convention avec l'UNIOSS, en travaillant avec les Etats Généraux de l'Insertion de Villefranche sur Saône à la mise en place d'un observatoire local de l'accès aux soins de santé pour les plus démunis ; ce travail visant à co-construire avec les personnes des indicateurs concernant l'accès aux soins.

✓ L'action dans le cadre de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE) comme administrateur et membre du comité d'orientation et du Comité Rhône-Alpes d'éducation pour la Santé (CRAES) comme membre du conseil d'administration.

Pour 2002, l'UNIOSS travaille sur la 2<sup>ème</sup> évaluation de la loi du 29 juillet 98 ainsi que sur la réalisation d'un guide européen des pratiques de lutte contre l'exclusion.

### **→ Secteur Santé – Marc Pillon**

L'année 2001 a été principalement marquée pour nos adhérents par la poursuite de la restructuration et de la nécessaire adaptation des établissements de Soins de Suite et de Réadaptation. Les centres de santé et les centres de soins infirmiers sont restés en attente de la signature de la convention nationale, qui devrait avoir lieu au cours de l'année 2002, ce qui, pour beaucoup, les a laissés dans une situation de précarité accrue.

Il n'y a pas de commission spécifique sanitaire compte-tenu de la diversité du champ, par contre il y a une répartition des représentations des associations : Marc Pillon pour le CAP Réseau, Monsieur Vassalo (Directeur du Centre Psychothérapique de l'Ain) pour le Conseil Régional de Santé Mentale, et Madame Montaigut (Directrice de l'Hôpital St Luc-St Joseph) au Comité de suivi du SROS (en 2002, du fait de sa nomination en tant que déléguée régionale FEHAP, elle sera remplacée par Monsieur Jean-Pierre Mougeot).

En interne, le départ en fin d'année d'Hubert Allier, qui intervenait beaucoup sur le secteur de la santé, (CROSS, CAP Réseaux, Instance de Concertation Régionale sur les SSR, conseil aux adhérents) se traduit par un transfert progressif sur Marc Pillon.

L'année 2002 sera, a priori marquée par la mise en place progressive des réformes apportées par la loi du 4 mars 2002 sur le droit des malades et la qualité du système de santé, la signature de la convention nationale pour les centres de santé et, très certainement vers la fin de l'année, l'engagement de la réflexion sur le SROS 3.

En interne est posée la question du suivi de l'ensemble de ce secteur et du service apporté aux adhérents.

## Mot du Directeur

2001 aura été la dernière année de Direction pour Hubert ALLIER. Des chantiers importants ont été menés à bien.

### Réorganisation du secrétariat général :

- ✓ Véronique RAY a été nommée responsable du service.
- ✓ Disparition des secrétariats dédiés aux conseillers techniques.
- ✓ Mise en place de nouveaux outils communs : optimisation des outils informatiques pour une gestion interne en commun et amélioration de l'installation téléphonique .
- ✓ Appel à des sous-traitants sur le plan de la logistique.

Cette réorganisation est en grande partie inspirée par la réflexion sur l'ARTT.

Le passage aux 35 heures a été bien négocié, grâce à une importante réflexion en amont, dans le cadre de l'appui conseil.

Il a fallu néanmoins réorganiser de façon conséquente le fonctionnement de l'équipe, dans la mesure où le temps de travail créé a été consacré à enrichir l'équipe d'une compétence nouvelle en communication-documentation. La baisse du temps de travail des conseillers techniques n'a donc pu se compenser réellement que par une autre organisation, notamment en rationalisant les temps d'échange et de réunion.

Les 35 heures nous obligent aussi à réduire les interventions individuelles en direction des adhérents, au profit d'interventions collectives, chaque fois que c'est possible.

Des temps de fermeture en été et à Noël ont aussi facilité la prise des jours de repos ARTT.

### Les locaux

Les études qui ont été entamées, en vue d'un changement éventuel de locaux, montrent qu'il s'agit d'un dossier difficile et qu'il n'était pas souhaitable de prendre des décisions hâtives. Par conséquent il a été décidé d'améliorer les conditions de travail actuelles, en investissant dans du mobilier plus fonctionnel et en modernisant l'outil informatique.

### Orientations pour 2002/2003

Le réseau UNIOPSS/URIOPSS est en pleine mutation avec l'idée d'une mutualisation de l'information et des compétences. Cela entraîne une redistribution du temps de travail des conseillers techniques au profit du réseau. Lorsque la nouvelle organisation sera optimisée, nous devrions bénéficier d'un retour, notamment en termes d'outils. Mais il faudra être vigilant sur les équilibres et veiller à ce que l'animation régionale ne souffre pas de cet investissement dans le réseau.

Une des retombées attendues de cette nouvelle organisation, c'est la création du site Internet, qui devrait être opérationnel d'ici 2003. Il devra s'accompagner d'une réflexion sur les autres outils de communication, en particulier *Trait d'Union* et *La Lettre des Décideurs*, d'autant plus que l'information technique véhiculée dans *Trait d'Union* sera centralisée à PARIS pour l'ensemble des URIOPSS.

Le secteur de la formation retiendra une attention particulière. On observe des évolutions qu'il faut analyser. Compte tenu de son importance en termes d'animation de réseau, mais aussi au niveau de son poids financier, une réflexion s'impose pour mieux discerner les besoins des adhérents, élargir éventuellement l'offre de

formation et voir comment on peut toucher plus d'adhérents par les actions proposées.

Le secteur de la santé nécessiterait un investissement plus important ; notre action manque aujourd'hui de lisibilité pour cette catégorie d'adhérents. Le Conseil d'Administration et la Direction devront étudier cette question, tant dans les formes d'actions proposées que dans la répartition des moyens humains.

Enfin dans le cadre du chantier « stratégie » ouvert par l'UNIOPSS, il conviendra de voir comment l'URIOPSS Rhône-Alpes peut relayer les propositions avancées. Deux grands chantiers pourraient être ouverts :

- le renforcement de la présence de l'URIOPSS dans chaque Département (mobilisation de délégués départementaux dans les 5 départements qui en sont dépourvus) ;
- une réflexion pour améliorer l'articulation avec les adhérents nationaux de l'UNIOPSS présents dans notre région.

**Le Directeur**  
**Jean-Pierre MOUGEOT**